



PORT d'ARGENTON

Association des Usagers du Port d'Argenton
Opérateur Portuaire pour la Mairie de Landunvez

Bâtiment L'Arc'Hantel
Route de la cale
29840 LANDUNVEZ
aupa.argenton@gmail.com



- DEMANDE D'ATTRIBUTION DE MOUILLAGE
- DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE MOUILLAGE
- ABANDON DE MOUILLAGE

Pour l'Année 2025 (1 formulaire par bateau)

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Adresse :

Adresse eMail : Téléphone(s)

Tranche d'âge (info facultative): - de 45ans 45-60ans 61-75ans + de 75ans

Rayer la mention inutile et remplir les N° des mouillages concernés si renouvellement ou abandon

Demande l'attribution d'un (de) mouillage(s)	Demande le renouvellement de mon (mes) mouillage(s)	Déclare abandonner mon (mes) mouillage(s)
PORT et / ou RADE	PORT (N°.....) et / ou RADE (N°.....)	PORT (N°.....); RADE (N°.....)

1. Renouvellement de mouillage pour les adhérents AUPA en 2024 :

- je ne change pas de bateau et les informations fournies sont à jour
- j'ai bien transmis à l'AUPA mon attestation d'assurance valide à la date de reconduction annuelle de mon contrat*
- je demande le renouvellement de mon/mes emplacements de mouillage (procuration à l'AUPA) OUI NON

2. Pour toute nouvelle demande, ou changement de bateau, et pour les usagers non-adhérents à l'AUPA 2024 :

Nom du bateau : Immatriculation :

Type du bateau : Constructeur : Modèle :

Longueur : Poids : Tirant d'eau : Motorisation :

Pour cette demande, **je joins impérativement les documents suivants** :

- copie du certificat d'enregistrement, carte de circulation et/ou de l'acte de francisation du navire établi à mon nom
- attestation d'assurance du bateau en cours indiquant clairement les dates de validité

Je certifie avoir pris connaissance du règlement d'exploitation et de police du port et des longueurs de mouillage applicables

Je m'engage :

- à porter lisiblement sur la bouée d'amarrage l'immatriculation du navire et le N° de l'emplacement
- à conserver sur la chaîne de mouillage le marquage visible pour le repérage
- à respecter la longueur maximum de mouillage définie pour l'emplacement qui m'a été attribué
- à transmettre l'attestation d'assurance du ou des bateaux à la date d'échéance

3. J'adhère à l'AUPA en 2025: OUI NON (l'adhésion ne sera effective qu'au règlement réel de la cotisation)

Je règle ma cotisation de **5€** :

- En espèce (à déposer dans la boîte aux lettres de l'AUPA à l'adresse ci-dessus)
- Par chèque (à l'ordre de l'AUPA, à joindre à la présente demande)
- Par virement bancaire (IBAN : FR83 3000 2058 5400 0007 0328 Q93 - BIC : CRLYFRPP - préciser nom/prénom)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à : Le 2025

Signature

* Si non, fournir conjointement à l'AUPA par courrier (mail ou postal) une attestation mentionnant clairement la date de validité de votre contrat